

LEROY-BEAULIEU (*Pierre-Paul*), Économiste, professeur au Collège de France (Saumur, 1843 — Paris, 1916).

Frère puîné d'Anatole Leroy-Beaulieu, directeur de l'École des Sciences politiques de Paris et membre illustre de l'Académie des Sciences morales et politiques à l'Institut de France, Pierre-Paul, communément appelé Paul, avait ajouté à la plus solide formation universitaire et livresque l'expérience de quelques voyages, quand il fut nommé professeur au Collège de France, fonda l'*Économiste français* (1873) et s'affirma d'emblée, comme son frère aîné, en fidèle champion des traditions libérales de son Pays, hostile à toutes les formes du protectionnisme et du socialisme dans tous leurs nuancements. Il exposa et développa sa doctrine dans plusieurs ouvrages dont les plus importants pour nous sont incontestablement son étude de *la Colonisation chez les peuples modernes*, qui date de 1886 et fut souvent rééditée, son essai sur *Les grandes compagnies de colonisation* (1896) et un article : *Colonisation au XIX^e siècle*, dans le *Nouveau Dictionnaire d'Economie politique*.

A vrai dire et si hostile soit-il à l'extension des interventions dirigistes de l'État dans une économie traditionnellement libérale, Paul Leroy-Beaulieu admet-il que la Colonisation est bien œuvre d'état, accordant de surcroît, avec Stuart Mill, que dans l'état actuel du monde, la fondation des colonies est la meilleure affaire dans laquelle on puisse engager les capitaux d'un vieil et riche pays, les placements coloniaux, en colonie nationale, évidemment, étant de loin plus sûrs que les placements à l'Étranger. C'est ainsi qu'en 1895, il fit campagne en faveur de l'annexion de Madagascar à l'encontre des défenseurs du protectorat établi, se montra peu enthousiasmé par l'introduction du suffrage universel aux Antilles françaises, redoutant qu'il n'y conduise à des nationalismes autonomistes et régressifs et soutint ardemment Freycinet dans ses efforts pour amener la création d'un réseau ferroviaire transsaharien.

C'est ainsi aussi — et ceci nous intéresse plus particulièrement ici — qu'il se montra nettement partisan de la politique du Roi-Souverain du Congo, impatient des lisières où certain *communisme colonial* entendait le mainte-

nir et de la reprise par la Belgique, au titre colonial, de l'État Indépendant qu'il avait su constituer dans le centre africain.

« Ce sera l'éternel honneur du Roi Léopold, » écrivait-il, d'avoir deviné l'avenir de cette » partie du monde et de l'avoir préparé par » d'immenses sacrifices, de ne s'être laissé en » vahir ni par la fatigue ni par le doute qu'eus- » sent pu susciter chez un esprit moins fer- » me les lenteurs et les mécomptes des débuts. » Il mérite par là d'être compté au rang des » plus grands souverains de ce temps comme » créateur d'empire » (*De la Colonisation des peuples modernes*, I, 264). Leroy-Beaulieu voyait d'ailleurs, à combien juste titre, une des œuvres les plus remarquables du siècle, dans le chemin de fer construit par Thys entre Matadi et le Stanley-Pool (*Ib.*, 5^e éd., p. 355), félicitait Auguste Beernaert d'avoir tellement contribué à unir les destinées du Congo à celles de la Belgique (*Ib.*, p. 352) et, faisant état de la part considérable prise par les Belges à l'ébauche congolaise d'une grande œuvre colonisatrice et civilisatrice, les invitait à la poursuivre avec justice et en toute humanité (*Ib.*, p. 364).

Certes, les limitations apportées par la Conférence de Berlin à l'exercice absolu du pouvoir souverain par le créateur de l'É. I. C. dans cet état, se pouvaient-elles concevoir en 1884. Elles n'étaient plus que stérilisantes et nuisibles à l'époque où Leroy-Beaulieu en écrivait. Ce « communisme colonial » suivant les prétentions duquel le territoire congolais semblait appartenir en commun à tout le monde, le premier venu pouvant y commercer librement à l'abri de toute perception douanière, s'avérait désormais suranné et nuisible. Il était temps qu'il disparût et que la Belgique prit elle-même ses responsabilités.

Paul Leroy-Beaulieu s'éteignit à Paris en 1916. Son fils Pierre, ancien député progressiste, était mort en 1915, à l'ennemi.

1^{er} mars 1954.

M. Coosemans et J. M. Jadot.

Sources. — Les ouvrages de P. Leroy-Beaulieu cités dans le corps de la notice et : *Mouv. géogr.*, Brux., 1891, p. 33 b. — Vermeersch, A. S. J., *La Question congolaise*, Brux., Buelens, 1906, pp. 10, 17, 47, 86. — Girault, A., *Principes de Colonisation et la Législation coloniale*, 3^e éd., 3 vol., Paris, Sirey, 1907, t. I, pp. 16, 36, 298, note, II, p. 154. — Masoin Fr., *Histoire de l'É. I. C.*, 2 vol., Namur Picard, 1912, II, p. 76. — Crockaert, J., *Boula Matari ou le Congo belge*, Bruxelles, Dewit, 1929, p. 216.